

BARÈME

2. DISTRIBUTION DES REPAS

Tenue, propreté corporelle (2 points)

Tous manquements à la tenue, propreté corporelle entraîneront un zéro.

Hygiène, sécurité dans le travail (3 points)

Technique (4 points)

Organisation (4 points)

Organisation chronologique des préparations.

Efficacité, résultat (3 points)

- Qualité et rapidité du service, prises d'initiatives.
- Observation des besoins de l'utilisateur.

Relation (2 points)

- Adaptation du vocabulaire en fonction de l'utilisateur.
- Comportement demandé : agréable, disponible.

Remise en état (2 points)

Respect des règles d'hygiène et d'organisation méthodique du débarrassage.

BAREME		Code 50 33 405	SESSION 2004
CAP EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITES		Coef. : 1	Page : 1/1
EPREUVE : Distribution des repas (2)	Durée totale : 2 heures		